

Note politique

ASSURANCE QUALITE DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION DE BASE DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Introduction

Le programme de « Partage de Connaissances et d'Innovations » (KIX¹, du sigle anglais) est une initiative conjointe du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) qui vise à renforcer les systèmes éducatifs nationaux et à accélérer les progrès vers la réalisation de l'Objectifs de développement durable numéro 4 (ODD4). Ce mécanisme comprend deux dimensions essentiels à savoir (i) la création de quatre centres (Hubs) dont Afrique 21 piloté par un consortium composé de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), la Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le Français en partage (CONFEMEN) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) à travers son Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) qui en est le chef de file et (ii) le financement de projets régionaux et mondiaux pour faire émerger des solutions et des innovations pour l'éducation.

Le centre KIX Afrique 21 intervient suivant trois axes majeurs que sont (i) la recherche sur des thématiques d'intérêt commun aux 21 pays, (ii) le plaidoyer et la communication à travers le partage de connaissances et d'innovations et (iii) le renforcement des capacités au niveau national et régional.

Conformément à ses missions initiales qui sont d'informer et de réfléchir sur des thématiques porteuses en éducation et d'animer le dialogue politique entre les experts afin de soutenir l'action pour le développement des systèmes éducatifs africains, le Centre KIX Afrique 21, en collaboration avec la CONFEMEN, a organisé une table ronde sur le thème : « **Assurance qualité de la formation initiale des enseignants de l'éducation de base des pays d'Afrique subsaharienne** ».

Présenté comme un cadre d'échange et de partage d'expériences sur les innovations en éducation, ce webinaire qui a regroupé des acteurs de huit pays d'Afrique subsaharienne, a été l'occasion de réfléchir sur les défis et enjeux dans l'instauration d'une culture de l'assurance qualité à tous les niveaux des systèmes d'éducation et de formation concernés.

La présente note politique aborde la question de la problématique de l'assurance qualité sous l'angle à la fois des initiatives nouvelles prises par les acteurs et les défis auxquels ils sont confrontés dans l'amélioration de leurs systèmes éducatifs.

¹ Knowledge and Innovation Exchange

1. Problématique de l'assurance qualité de la formation initiale et tendances régionales clés

L'étude sur l'identification des priorités régionales dans les 21 pays partenaires du Partenariat mondial pour l'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre (Juillet 2020) réalisée en 2020 par le programme KIX Afrique 21 a mis en relief quatre priorités dont « l'accroissement des besoins en formations initiale et continue des enseignants ».

Cela nous rappelle si besoin en était que la qualité de nos systèmes éducatifs est déterminée en grande partie par la disponibilité d'enseignants bien formés et motivés. Mais comment assurer une formation de qualité notamment celle qui préparent les futurs enseignants à leur métier ? Quelles sont les expériences et les pratiques des pays impliqués dans cette réflexion ? Quels enseignements en tirer ?

Mais avant, à quoi renvoie l'assurance qualité dans le domaine de la formation initiale des enseignants ? De manière générale, l'assurance qualité est souvent définie comme un processus qui consiste à vérifier que les services ou produits d'une institution ou d'une organisation répondent aux normes de qualité attendues. En ce qui concerne la formation initiale des enseignants, il s'agit alors de l'ensemble des dispositions et des mesures qu'on prend, des dispositifs et des procédures qu'on met en place, en amont et en cours de formation initiale afin de garantir que les formations au profit des futurs enseignants dans les instituts de formation s'effectuent suivant des normes et des standards préalablement définis.

L'objectif de cette note est donc de présenter les points de vue d'acteurs clés des systèmes éducatifs de huit pays d'Afrique subsaharienne à fort potentiel : Djibouti – Kenya – Burkina Faso – Bénin – République Démocratique du Congo – Niger – Cameroun – Sénégal. Les expériences partagées portent essentiellement sur la démarche et le degré d'effectivité de l'assurance qualité du système éducatif des pays africains du sud du Sahara. Elle adresse la question de la problématique de l'Assurance Qualité sous l'angle à la fois des initiatives nouvelles prises pas les acteurs et les défis auxquels ils sont confrontés dans l'amélioration de leurs systèmes éducatifs.

En réalité, lorsque les pays investissent pour réduire les déperditions scolaires, améliorer le ratio élèves/enseignants, assurer l'équité en termes de scolarisation et de répartition des ressources, et garantir la formation du personnel de l'éducation, les chances pour ces pays d'avoir des systèmes éducatifs performants augmentent. Or, le constat est tout autre, dans la mesure où, les points notés sont ceux autour desquels KIX Afrique 21 et la CONFEMEN appellent les acteurs étatiques à procéder aux réajustements nécessaires pour s'aligner sur les standards internationaux de la qualité. En effet, le constat majeur qui se dégage à travers la description et l'analyse du contexte sub-saharien est que malgré les initiatives prises en faveur de l'amélioration des systèmes, il y a plusieurs limites objectives conduisant au déficit de qualité souhaitée.

Les principaux problèmes en lien avec la formation initiale des enseignants de l'éducation de base sont constatés à travers la faiblesse des performances des élèves notées lors des évaluations standardisées internationale et nationales, la faiblesse du rendement interne des élèves au niveau du cycle fondamental et le décrochage précoce.

A cela s'ajoute le problème de la pertinence des programmes de formation initiale des enseignants, le déficit de formation continue et d'encadrement pédagogique, la faible articulation de la recherche avec les pratiques de terrain dans les structures de formation ainsi que les difficultés relatives au renforcement des capacités des enseignants sans formation initiale recrutés dans le système éducatif.

2. Quelles sont les initiatives développées par les pays pour une formation initiale de qualité des enseignants de l'éducation de base ?

Dans la plupart des pays ayant participé à la table ronde, des initiatives sont prises pour assurer l'assurance qualité dans la formation initiale des enseignants de l'éducation de base à la fois au plan externe et interne.

En ce qui concerne *l'assurance qualité externe*, des pays comme le Burkina Faso et le Niger ont créé des structures au sein du ministère chargée de la qualité et de la formation initiale et continue des enseignants et procédé à une augmentation du nombre d'instituts de formation initiale des enseignants. Dans bien des cas, des textes réglementaires ont été pris pour déterminer la durée de la formation initiale comme c'est le cas au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Niger et au Sénégal. En général, le niveau de recrutement des futurs enseignants a été relevé au Baccalauréat ces dernières années sauf en Djibouti où le diplôme requis est la licence. Dans les dispositifs de formation initiale, il est créé dans les instituts de formation initiale des enseignants, des écoles annexes pour favoriser l'observation et quelque fois les pratiques enseignantes par les stagiaires desdits instituts. De plus, suivant des critères précis, des écoles sont identifiées sur l'étendue du territoire national pour accueillir les futurs enseignants pour le stage pratique dans des pays comme l'ont souligné le Burkina Faso, le Ghana et le Niger. Enfin, il faut noter que certains pays à savoir le Burkina Faso, Djibouti et le Ghana ont indiqué disposer de stratégies de formation des enseignants.

S'agissant de *l'assurance qualité interne*, tous les pays alternent la théorie et la pratique en fonction de la durée totale de la formation. En dehors de Djibouti, les autres pays commencent la formation des futurs enseignants par la théorie. Des profils de sortants des instituts de formation sont définis et des modules de formation suivant l'approche par les compétences sont utilisés dans les instituts. Si des pays comme le Bénin et le Niger ont mis en place un plan de renforcement des capacités des formateurs des instituts afin qu'ils répondent aux nouvelles exigences de qualité de la formation, Djibouti a revalorisé leur statut et ces formateurs ont désormais le niveau de Master 2 au moins.

Dans ce pays toujours, l'accent est aussi mis sur la recherche-action car les sortants des instituts de formation produisent un mémoire de fin de formation en guise d'initiation à la recherche.

Au regard de tout ce qui précède, on est en droit de dire que les pays d'Afrique 21 disposent de normes et standards pour assurer la qualité de la formation initiale des enseignants de l'éducation de base. Seulement, ces standards de qualité se retrouvent, de manière dispersée, dans des textes règlementaires, dans les organigrammes des ministères, dans des documents de politique ou de stratégies, etc.

3. Quels sont les principaux défis liés à la qualité de la formation initiale des enseignants ?

Deux défis fondamentaux se posent : d'une part l'inefficacité des offres et contenus de formation et d'autre part la sous-qualification du personnel de l'éducation. En effet, la question de la formation des enseignants constitue une problématique majeure qui interpelle la plupart des États africains. Il est communément admis que la qualité des apprentissages est en grande partie déterminée par la qualité des formations et la compétence des enseignants. Cette corrélation apparaît dès lors comme un défi essentiel pour les gouvernements africains, tant elle interroge sur leur capacité à offrir un enseignement de qualité et à assurer le développement de leurs personnels d'éducation. Ce qui en fait une question d'ordre global et systémique dont l'objectif final serait de parvenir, au prix de réformes et d'innovations pertinentes, à développer et à pérenniser la culture de l'assurance qualité aux niveaux stratégique et opérationnelle.

Ces défis se rapportent également à la capacité des pays à répondre à une forte demande en formation, améliorer notablement le niveau de qualification du personnel devant assurer la formation des formateurs, disposer de programmes de formation pertinents, disposer d'un cadre juridique et législatif adéquat et disposer de référentiels de compétences adaptés.

4. Quelques pistes de réflexion et recommandations

En nous référant aux expériences des pays ayant pris part au webinaire et au regard de l'ampleur des défis communs liés à la formation initiale des enseignants de l'éducation de base, la mise en œuvre des recommandations suivantes pourrait aider les pays d'Afrique 21 à améliorer substantiellement la qualité de la formation initiale de leurs enseignants.

- *Réaliser une cartographie des pratiques et normes d'assurance qualité de la formation initiale des enseignants de l'éducation de base dans les pays du Centre KIX Afrique 21.* Cela permettra de disposer de données probantes sur la réglementation en vigueur dans les pays. Il sera également question des normes et des standards qui sont adoptés et appliqués au niveau stratégique et au sein des instituts de formation initiale des enseignants. Ce travail permettra enfin de capitaliser les bonnes pratiques en matière de définition et de respect de normes de qualité en matière de formation initiale des enseignants dans les différents pays, qu'elles soient formalisées ou pas.

- *Exploiter la plate-forme de KIX Afrique 21, en cours de conception, pour partager des pratiques, des expériences et des modèles d'encadrement juridique concernant la formation initiale des enseignants dans les différents pays. Cette initiative favorisera également la création d'une communauté de pratiques dans le domaine de la formation initiale des enseignants.*
- *Mettre en place un cadre harmonisé de l'assurance qualité de la formation initiale des enseignants pour les pays de KIX 21. Ce référentiel régional servira de base pour les pays en termes d'organisation, de procédures, d'outils et de mécanisme pour la mise en place de normes et standards, le contrôle de l'effectivité desdites normes ainsi que l'évaluation des dispositifs en la matière dans une perspective de mise à jour et d'amélioration continue.*
- *Mettre en place des mécanismes nationaux d'assurance qualité de la formation initiale des enseignants de l'éducation de base au sein de chaque pays du Centre KIX Afrique 21. Cela permettra de formaliser, de renforcer et de rendre optimales toutes les bonnes pratiques et les initiatives en cours dans les pays.*

Conclusion

Cette note de politique est destinée en priorité aux décideurs au sein des ministères de l'éducation mais au-delà, elle pourrait servir aux autres acteurs étatiques et aux partenaires techniques et financiers pour qui l'amélioration de la qualité de la formation initiale constitue une priorité.

La note replace la problématique de la formation initiale des enseignants au centre des débats sur la qualité de nos systèmes éducatifs. A partir des initiatives entreprises dans les pays ayant participé au webinaire sur la question et des défis communs, la note propose des pistes d'actions pour permettre aux 21 pays du Centre Afrique 21 de disposer d'un cadre régional commun d'assurance qualité de la formation initiale des enseignants des mécanismes nationaux. Cela constituera aussi une opportunité pour les pays du Centre Afrique 21 d'avoir des mécanismes nationaux, inspirés du cadre commun.